



# Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

*L'école francophone, l'avantage par excellence*

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire 2019-2020/05 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 24 mars 2020 au bureau central de la CSFTNO et simultanément par conférence téléphonique à l'école Boréale de Hay River.**

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance extraordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 24 mars 2020 est ouverte à 20 h 04.

#### SONT PRÉSENTS :

Président	:	Simon Cloutier (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife) Marie-Ève Martel (Yellowknife) Nicole Fournier (Hay River) Sarah Poitras (Hay River)
Direction générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### MOTION 01, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/26

Il est proposé par Marie-Ève Martel  
Appuyée de Nicole Poitras

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion extraordinaire 2019-2020/04 de la CSFTNO du 24 mars 2020.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE NO 04 DU 16 MARS ET SUIVIS**

**MOTION 02, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/27**

Il est proposé par Marie-Ève Martel  
Appuyée de Nicole Fournier

QUE soit adopté procès-verbal de la réunion extraordinaire 2019-2020/04 de la CSFTNO du 16 mars 2020.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**4.1 Envoie du travail par les professeurs de l'École Boréale**

**5. QUESTIONS À L'ÉTUDE (POUR PRÉCISION)**

**5.1 Fermeture des écoles en raison de la recommandation du Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation en réponse à la pandémie de COVID-19.**

Les points suivants feront l'objet d'étude :

- Finissants de l'année scolaire 2019-2020
- Programme pour les élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année
- Préparer l'année scolaire 2020-2021

**MOTION 03, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/28**

Il est proposé par Jean de Dieu  
Appuyé de Sarah Poitras

Attendu que la pandémie de COVID-19 est, et a été, une préoccupation en constante évolution pour la santé et la sécurité publiques et qui a eu un impact direct sur la prestation du programme d'éducation de la prématernelle à la 12<sup>ème</sup> année;

QUE la CSFTNO, en ce qui concerne la crise COVID-19, confirme la fermeture de ses écoles pour le reste de l'année scolaire 2019-2020. La CSFTNO suivra les futures recommandations de l'administrateur en chef de la santé publique des TN-O au fur et à mesure qu'elles seront émises. La CSFTNO travaille en coordination avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation pour s'assurer que les services essentiels sont fournis au public, pour fournir toute l'aide nécessaire pour soutenir les efforts plus larges pour se préparer et répondre à la pandémie de COVID-19 et pour soutenir nos élèves dans leur cheminement éducatif au meilleur de sa capacité. La CSFTNO autorise la direction générale à mettre en œuvre cette directive.

**Adoptée à l'unanimité**

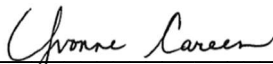
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**MOTION 04, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/29**

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime  
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE la séance extraordinaire no 05 de la CSFTNO du 24 mars soit levée à 21h17.

**Adoptée à l'unanimité**

  
\_\_\_\_\_  
Yvonne Careen  
Directrice générale

  
\_\_\_\_\_  
Simon Cloutier  
Président